

## COMMUNIQUE DE PRESSE N° 40

### **UNOCA - CIRGL : un partenariat pour mieux promouvoir la paix en Afrique centrale et dans les Grands lacs**

**Kampala (Ouganda) – 6 août 2012.** Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, et le Secrétaire exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), M. Alphonse Daniel Ntumba Luaba Lumu, ont signé lundi 6 août à Kampala (Ouganda), un document de travail scellant leur coopération dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la prévention et de la résolution des conflits.

L'événement a eu lieu lors de la réunion extraordinaire des ministres de la CIRGL consacrée à « la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo ».

La collaboration entre l'UNOCA et la CIRGL concernera particulièrement les dossiers transversaux, notamment les questions liées à la médiation, à la gouvernance politique et sécuritaire, la promotion du rôle de la femme dans la gestion pacifique des différends, etc.

L'un des enjeux de ce partenariat est la mise en commun des efforts afin de créer les conditions d'une stabilité indispensable au « développement durable des pays de la sous-région de l'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs », les deux zones géographiques où interviennent l'UNOCA et la CIRGL.

La plupart des onze pays membres de la CIRGL appartiennent aussi à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) couverte par l'UNOCA ou au Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) dont il assure le Secrétariat depuis mai 2011.

En dehors du Kenya, du Soudan, de la Tanzanie et de la Zambie, le reste des pays membres de la CIRGL entretiennent en effet des relations de travail avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale : l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, le Congo et la République Démocratique du Congo ainsi que le Rwanda (UNSAC).

« La coopération avec la CIRGL est non seulement logique, mais aussi nécessaire. Elle participe de la ferme détermination des Nations Unies à soutenir les organisations régionales et sous-régionales dans leur volonté de contribuer à la recherche des solutions aux problèmes qui menacent la paix internationale », a résumé le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa.

C'est dans le même esprit que l'UNOCA avait signé un partenariat similaire avec la CEEAC le 3 mai 2012 à Libreville (Gabon).